

Rectificatif

Les Pompes Funèbres Générales de Nyon
vous informent, que contrairement à l'avis paru, la cérémonie d'adieu de

Michel FAURE

aura lieu en **l'église catholique de Rolle**, le lundi 30 novembre, à 14 heures.

Honneurs à l'issue de la cérémonie.

L'inhumation suivra au cimetière de Nyon.

Domicile de la famille: Eudoxie Dony-Faure, rue de la Gare 36 à 1260 **Nyon**.